

## **L'évolution de la dépense locale : une erreur de diagnostic, un mauvais remède**

Le rapport du comité pour la réforme des collectivités locales (rapport Balladur) trouve comme justification première pour modifier l'organisation actuelle de l'organisation territoriale l'état actuel des finances locales.

La fiscalité locale est injuste et archaïque, les trois associations d'élus (AMF, ADF et ARF) ont depuis longtemps proposé unanimement et de manière consensuelle une réforme d'ensemble pour l'asseoir sur des bases plus modernes et plus responsabilisantes pour les élus.

En revanche, le diagnostic sur l'évolution de la dépense locale qui fonde la principale critique du rapport Balladur sur l'organisation territoriale actuelle, semble particulièrement approximatif dans son chiffrage et erroné dans son interprétation.

### **I. Un diagnostic sévère mais infondé**

Le comité s'est déclaré « *frappé par l'importance de la dépense locale dans l'ensemble de la dépense publique* ».

Il est surtout surprenant que ses membres n'aient pas pris la mesure, ces dernières années, du poids des transferts de charges suite aux vagues successives de décentralisation et aux nouvelles missions confiées par la loi aux collectivités.

Si le rapport s'efforce de neutraliser ces transferts, la méthode retenue semble contestable.

#### 1. Une stigmatisation orientée de la dépense locale

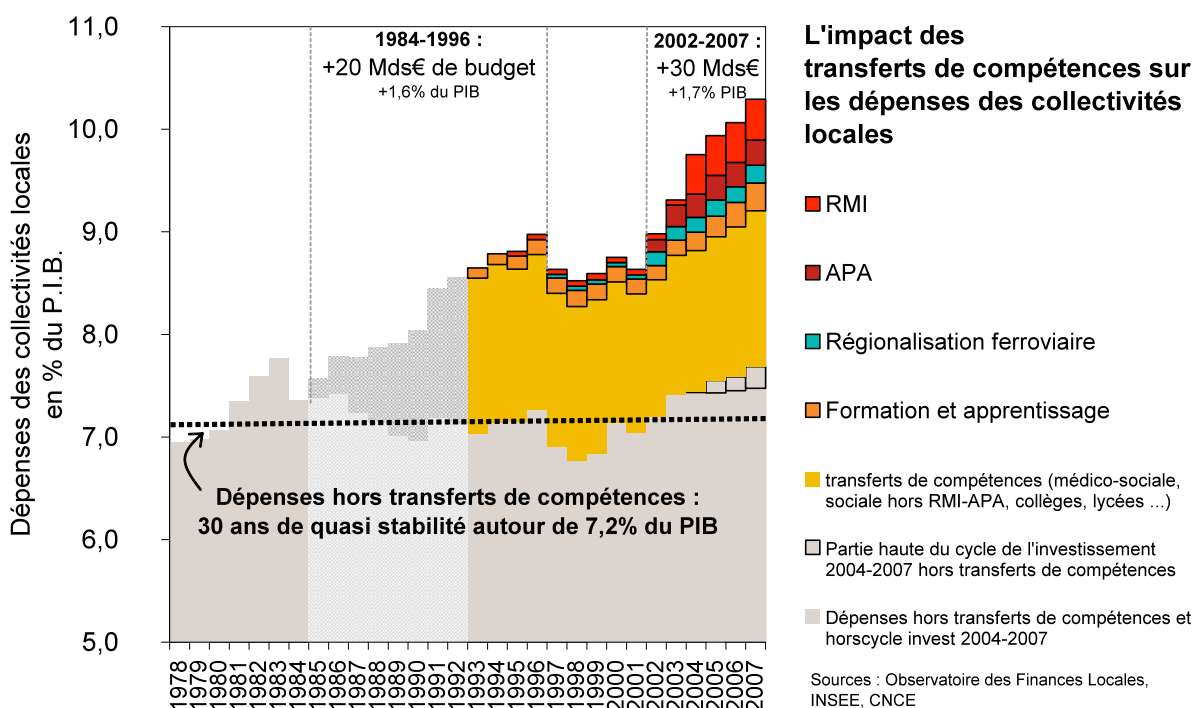
Selon le rapport du comité, « *à périmètre constant de compétences, la progression [de la dépense locale] est de l'ordre de 1,8 points de PIB* » sur la période 1980 – 2007.

Ce constat est tiré d'un graphique déjà publié fin 2008 en annexe du projet de loi de finances pour 2009, et au sujet duquel les associations d'élus avaient déjà de fortes réserves.

## 2. Un chiffrage obscur et partial

Aucunes données statistiques ne permettent toutefois d'expliciter ce chiffrage, qui semble au demeurant ne pas tenir compte du poids de certaines compétences transférées en début de période. Le ministère du budget n'a d'ailleurs pas été en mesure de donner le détail de ce calcul, sur lequel reposent pourtant nombre de propositions du comité.

Ce constat ne rejoint d'ailleurs pas celui d'une étude réalisée l'année dernière sur le même sujet par la Caisse nationale des caisses d'épargne, qui remarque que, sur une période similaire, les dépenses des collectivités hors transferts de compétences ont connu « une quasi stabilité autour de 7,2 % du PIB » (cf. graphique ci-après).



## II. Un remède inapproprié et dangereux

C'est pourtant à partir de ce constat que sont justifiées les principales propositions du rapport « Balladur ».

### 1. Certaines visent à favoriser en priorité le rapprochement des régions et des départements

C'est notamment par « l'efficience de la dépense publique » que le rapport justifie « une simplification des structures de l'administration territoriale ».

Or quand bien même on accepte l'idée selon laquelle les dépenses des collectivités hors transferts de compétences ont progressé dans le PIB (ce qui doit être largement relativisé), le rapport lui-même reconnaît que cette hausse « est principalement le fait du secteur communal ».

On peut dès lors s'interroger sur la nécessité d'y remédier en favorisant prioritairement le rapprochement des régions et des départements d'une part, des départements urbains et des métropoles d'autre part.

## 2. La proposition n°14 vise à définir un objectif annuel d'évolution de la dépense publique locale

Il convient de rappeler que cette proposition avait déjà été envisagée dans le rapport Pébereau sur la dette publique en 2005, qui l'écartait toutefois pour privilégier (préconisation n°6) « *d'assurer aux collectivités territoriales une plus grande maîtrise de leurs ressources et de leurs dépenses* ».

Ce n'est clairement pas la voie choisie par le rapport « Balladur » qui envisage plutôt d'amoinrir les marges de manœuvre de collectivités en recettes et de centraliser le suivi de leurs dépenses à un niveau qui n'a pourtant pas fait la preuve de son efficacité.